

ARCHIVORE

Bulletin de l'Association des Étudiants et des Diplômés en Archivistique d'Angers

Numéro 5, parution trimestrielle

Juillet 1997

✧ ÉDITORIAL ✧

Au terme de cette année universitaire, le bureau se propose de dresser un bilan de sa première moitié de mandat et d'évoquer ses prochaines réalisations. L'association ne peut que se réjouir de son nombre d'adhérents en constante augmentation : le nombre de 80 est atteint. Espérons que la prochaine année universitaire nous permettra de franchir le seuil des 100 adhérents !

Le bureau Emploi poursuit activement et consciencieusement sa collecte et la diffusion des offres d'emplois, de vacations, de stages qu'il peut récolter. Il a mené une politique de prospection vers les établissements hospitaliers et les universités ; cette politique s'est révélée peu concluante. De ce fait, il s'interroge sur l'opportunité d'une enquête similaire auprès des Chambres de Commerce et d'Industrie et des Chambres d'Agriculture.

La commission Journal s'attache à une parution périodique d'Archivore, mais s'excuse de la parution tardive de ce présent numéro ; les auteurs bien que relancés à plusieurs reprises, n'ont pas respecté les délais qui leur étaient impartis - le numéro de septembre est déjà programmé quant à son contenu.

Souhaitons que les auteurs remettent leur copie en temps et heure !

Enfin, le bureau et plus spécifiquement deux de ses commissions ont mené des actions qui se concrétiseront prochainement :

- la commission Annuaire a préparé un questionnaire à l'intention des diplômés ; chacun devra y répondre d'ici l'automne. Cet objectif revêt beaucoup d'importance pour l'association.

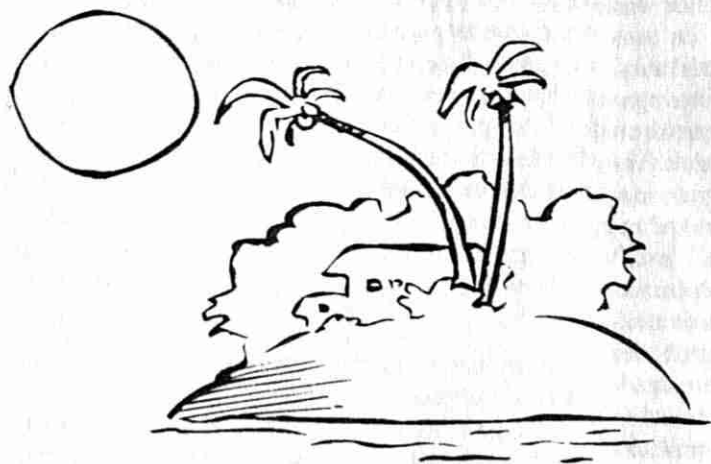
- la commission Animation et C. Audren ont organisé une conférence le 18 octobre ; M. Guionie, de la Reliure du Limousin viendra discourir sur la reliure et la restauration des documents. D'autre part, chacun est invité à participer au jeu de piste qui se déroulera à Angers le lendemain. Réservez donc votre week-end du 18-19 octobre prochain.

En ces temps estivaux, on ne peut conclure que sur deux points :

- bonnes vacances aux chanceux.

- bon courage à ceux qui doivent rédiger leur rapport de stage !

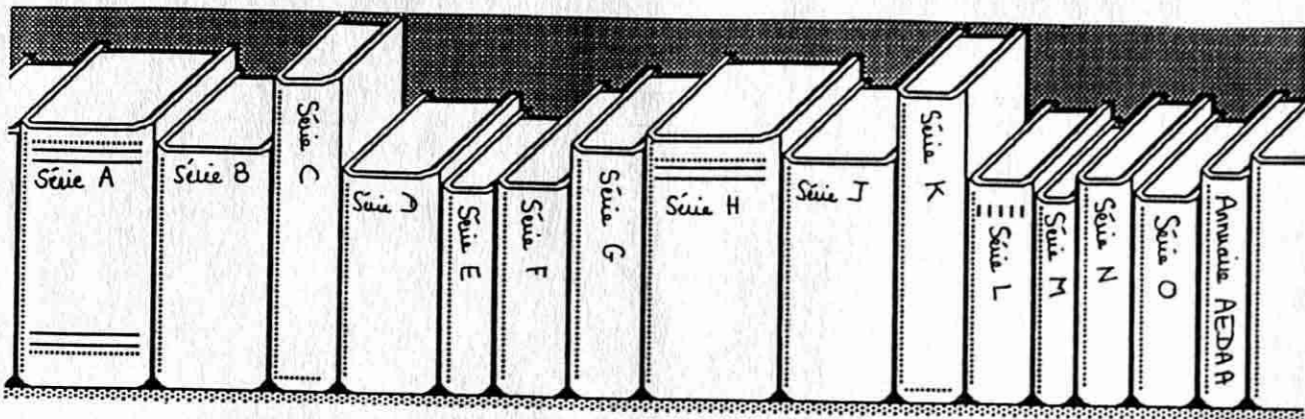
Isabel GILG et Catherine AUDREN.



BONNES VACANCES

SOMMAIRE

Colloque de l'A.A.F.	2
Offres d'emplois	7
Sauver les documents	8
Les archives scientifiques	9
Archivires	9
l'ANPE recrute	10
Annuaire	11
Les cartes et plans du Centre historique de Paris	11
Courrier des lecteurs	12



Le mardi 25 mars 1997 a eu lieu une journée d'étude organisée par l'Association des Archivistes français (A.A.F.) sur le thème "publier et diffuser dans les services d'archives aujourd'hui". Ouvert par François Gasnault, directeur des Archives de Paris et vice-président de l'A.A.F., ce colloque déclina sous la forme d'interventions suivies de débats, des mises au point et expériences d'archivistes dans ce domaine.

Non pas un colloque sur les instruments de recherche comme celui qui s'est déroulé en septembre 1995 au Mans et dont les actes viennent de paraître à la documentation française, cette journée fut l'occasion d'analyser plutôt les fonctions "publier et diffuser" sous l'angle de la communication et donc de la médiation qu'il existe entre les biens patrimoniaux et un public de plus en plus hétérogène.

Les aspects de la publication archivistique sont nombreux. A travers la typologie très diversifiée des publications, plus ou moins soignées, avec ou sans iconographie (instruments de recherche mais aussi plaquettes et pochettes pédagogiques), les interrogations portent sur les intérêts et nécessités de mettre en valeur l'existence d'une politique éditoriale, de développer un partenariat expérimental ou encore de mener à bien une étude comparative des coûts et d'impact sur le public.

Surtout, l'ingénierie documentaire semble prendre aujourd'hui une place déterminante. L'expansion du marché de l'information scientifique, l'exploitation des nouveaux médias, le recours par exemple à la numérisation donnant un accès direct aux documents conduisent à apprécier la maîtrise du processus de publicité des informations dont les services d'archives ont l'exclusivité.

La diversification des publications des services d'archives, Bruno Galland, conservateur à la direction des Archives de France

A côté de la publication classique des instruments de recherche, se développent très largement les publications éducatives et culturelles.

Entre 1986 et 1996, les services d'archives départementales ont publié 267 instruments de recherche dont 23% ont été consacrés à l'inventaire de la série J (entrées par voie extraordinaire), suivie par l'inventaire des archives familiales. Le classement des archives d'entreprises est en progression tout comme celui des documents figurés et autres petites séries dont le faible volume permet de tenir plus facilement des échéances et d'assurer ainsi des publications régulières.

Globalement, ce sont essentiellement les séries modernes qui sont inventoriées (78%). Le répertoire numérique est aujourd'hui un type de présentation très en vogue. Il se présente en volume in-4° et depuis quelques années in-8°. En attente de nouvelles règles à édicter par le Service technique, les services d'archives participent donc très largement au renouvellement des maquettes.



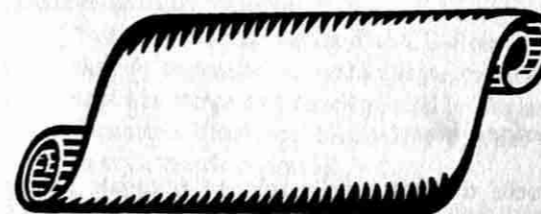
Durant la même période, les services d'archives communales ont publié 9 instruments de recherche. Ce très faible nombre, comme pour les Archives départementales, s'explique par le fait que les instru-

ments de recherche dactylographiés n'ont pas été comptabilisés pour cette synthèse. Ces publications qui ont abordé chaque fois un sujet particulier, ont correspondu à une opération financière lourde pour la ville initiatrice (Nantes, Marseille, Grenoble, Toulon, Strasbourg, ...).

En parallèle, une très grande diversité définit les publications éducatives et culturelles. Partagées entre les ouvrages scientifiques et les productions d'initiation destinées à un plus large public, celles-ci abordent des sujets qui correspondent souvent à des commémorations historiques : bicentenaire de la Révolution française, débarquement de Normandie, millénaire capétien, Front capétien, etc... et que les services d'archives formalisent par la publication de catalogues d'exposition. En 1995 par exemple, les services d'Archives départementales ont organisé 170 expositions qui ont donné lieu à 43 catalogues.

Le recueil de textes est quant à lui une formule très appréciée des services éducatifs.

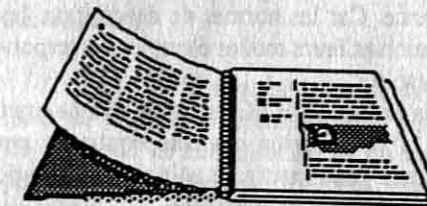
Finalement, les politiques de manifestation culturelle répondent à une demande du public mais aussi à une volonté d'ouvrir plus largement nos richesses archivistiques.



particulièrement ceux des savants (ex : Lavoisier). S'agissant de la période révolutionnaire, l'intérêt est aujourd'hui porté sur les archives des scientifiques (ex: Condorcet).

Enfin, la période contemporaine voit se développer la publication de correspondances, mémoires, autobiographies et notes de cours émanant d'artistes tels Manet, Gauguin, de scientifiques tels Einstein mais également d'historiens comme Claude Michelet (cours au collège de France), Lucien Febvre (*La naissance des Annales, 1929-1933*) et Marc Bloch (*Apologie pour l'histoire, Le métier d'historien*).

Au total, la publication de documents reste centrée sur l'édition de textes érudits de l'époque médiévale mais assure désormais une croissance pour les textes plus personnels voire plus familiaux de l'époque contemporaine. Plus que jamais, les archivistes ont intérêt à travailler en collaboration avec l'Université et le C.N.R.S., comme cela s'est produit pour la publication du guide des sources de la Seconde guerre mondiale et qui a provoqué un afflux des demandes de communications et de dérogations.



La mise en oeuvre de la norme ISAD-G et la poursuite de la réflexion internationale en matière de normalisation, Christine Nougaret, conservateur en chef

Le renouveau des éditions de textes, Thérèse Charmasson, Cité des sciences et de l'industrie - C.N.R.S. / Centre de recherche en histoire des sciences et des techniques

Il existe depuis longtemps en France une tradition d'édition de documents dont la présentation est très souvent enrichie d'une introduction et d'apparats critiques : notes, index... Si l'on exclut la publication des textes littéraires, trois grandes périodes peuvent être dégagées.

Les textes médiévaux tout d'abord, restent majoritaires. Sans renouveau particulier, quoique bénéficiant d'une nouvelle approche diplomatique, cartulaires, chartiers et terriers, coutumiers, statuts synodaux continuent d'être publiés sous l'impulsion entre autres, de l'Ecole nationale des Chartes et du C.N.R.S..

La période moderne favorise quant à elle la présentation de correspondances et de journaux de voyages,

L'informatisation des procédures archivistiques et en particulier de la description rend aujourd'hui indispensable la normalisation de ces procédures. C'est ainsi qu'à l'initiative du Conseil international des Archives et des Archives nationales du Canada, un groupe d'experts en normes se réunit une première fois en 1988 à Ottawa. Celui-ci donna lieu à la création d'une commission *ad hoc* en 1990, dont les travaux reconnus par le XIIème congrès international des archives qui se tint en 1992 à Montréal, permirent d'établir l'énoncé des principes relatifs à la description des documents d'archives et des règles générales ou ISAD/G : normalisation internationale de la description archivistique/généralités.

La normalisation de la description archivistique a pour objectif de permettre l'échange d'informations sur les archives entre services d'archives. Pour cela, l'ISAD/G

affirme 3 principes : la validité du concept de fonds, la correspondance entre les niveaux de classement et les niveaux de description et la description à plusieurs niveaux. 26 éléments non obligatoires, répartis en 6 zones peuvent être utilisés pour la description de toute unité archivistique, qui va du niveau le plus général au niveau le plus précis de la pièce.

La norme ISAD/G ne constitue qu'une étape du vaste effort de normalisation. Aujourd'hui, la commission, attachée à la valorisation du concept du respect des fonds, réfléchit également sur la fiche type d'autorité des producteurs d'archives (ISAR).

En France, l'utilisation de la norme internationale par les archivistes est encore très progressive. Les résultats d'un premier questionnaire montrent que 74 services sur les 86 qui ont répondu, connaissent la norme dont 20 affirment la mettre en pratique. Généralement, l'emploi de l'ISAD/G est lié au traitement des archives contemporaines et à la publication d'instruments de recherche informatisés. Les archivistes lui reconnaissent ses compétences pour appréhender la hiérarchie des niveaux de description et harmoniser les instruments de recherche. Ils lui reprochent en revanche sa trop grande précision et regrettent l'absence de recommandation de la part des Archives de France. Car les normes de description, les normes d'indexation et leurs modes d'emploi correspondent à un réel besoin.

La révision de la norme ISAD/G est programmée pour 1999. D'ici là, la commission souhaite continuer ses travaux, notamment pour mettre au point une typologie normative des instruments de recherche.

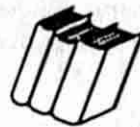
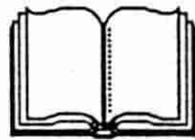


Ils m'ont refusé à la plaque, alors je me suis dégradillé tout seul.

L'après-midi fut consacrée à une table ronde animée par Xavier de la Selle, directeur des Archives départementales de l'Aube sur le thème : étude de la diffusion du patrimoine documentaire à l'aide des nouvelles technologies.

Avec la participation de :

- Jean-Loup Delmas, directeur des Archives départementales de l'Aveyron ;
- Catherine Dhérent, responsable de la préfiguration de la Maison de la Mémoire de la V^{ème} République ;
- Jean Luquet, directeur des Archives départementales de Savoie ;
- Agnès Magnien, directeur des Archives départementales de Seine-Saint-Denis ;
- Joël Surcouf, directeur des Archives départementales de la Mayenne ;
- et de Christopher Kitching, Secrétaire général de la royal Commission of historical manuscripts (Londres).



Catherine Dhérent

Quelle méthode, quelle solution éditoriale choisir pour répondre aux attentes et aux besoins des lecteurs ? Les instruments de recherche traditionnels peuvent pêcher par leur imprécision, l'inégalité de leur description, leur lourdeur d'utilisation et leur rapide péremption. L'outil informatique, les technologies nouvelles permettent d'améliorer les capacités de réponse, renouvellent la technique archivistique et notre réflexion sur notre métier. Cependant, l'édition papier reste à maintenir, qui cultive notamment l'incitation et l'imagination du lecteur.

Le principe a été retenu dans les départements du Nord de traiter les fonds au kilomètre, façon "bulldozer" tout en laissant la place, lorsque les moyens humains le permettaient à des travaux plus fins. En salle de lecture, ont été mis en place entre autres, des "inventaires à la carte" en direction des lecteurs et élus et répondant à une problématique simple (noms de lieu, de personne, objet, dates...), sorte d'amorce publicitaire pour valoriser un fonds.

En matière de classement, a été mis au point un système d'encodage de la présentation des documents : table des

matières, titres des instruments de recherche informatisés.



Agnès Magnien

Aux Archives départementales de Seine-Saint-Denis, constituées essentiellement d'archives contemporaines et sans outil informatique, plutôt qu'une "politique" éditoriale mieux vaut parler de "choix" éditoriaux, faits en fonction des opportunités et non programmés sur le long terme.

Les choix budgétaires font d'abord une place assez large au public. De plus, la priorité n'est pas donnée à des instruments de recherche traditionnels (on s'en tient aux bordereaux existants pour décrire les archives contemporaines).

Il y a plutôt une volonté de saisir les opportunités d'un partenariat alliant fonds privés et collectivité (le Conseil général) pour aboutir à une publication de valeur.

Deux réalisations l'illustrent :

- * en 1995, la publication d'un CD-Rom à l'occasion du centenaire du syndicalisme confédéré, au coût à la charge du Conseil général ; il s'agissait de documents d'archives commentés par des historiens du monde du travail ;
- * en 1994, un livre d'art, "Une vie de banlieue" à partir de photographies, en partenariat avec les éditeurs Hazan ; cet ouvrage aurait pu faire l'objet d'une diffusion sur CD-Rom.



Jean-Loup Delmas

Le choix a été fait par le Conseil général de l'Aveyron de créer un atelier de numérisation plutôt que de microfilmage. Les premières expériences sur l'état civil (tables décennales), prioritaire à la numérisation, n'ont pas été probantes sur l'accessibilité immédiate à l'information : travail fastidieux pour les agents (600 vues par jour sur 8 ans), longueur d'attente pour les lecteurs. Le Conseil général a choisi de confier cette opération à la sous-traitance, et l'atelier s'est réorienté vers des tâches

plus en rapport avec ses capacités, plus riches et prestigieuses. Ainsi, a été réalisé sur CD-Rom le "florilège" à destination des élus, en d'autres termes une sorte d'inventaire des monuments historiques, regroupant cartulaires, actes fondateurs, délibérations, correspondance d'hommes célèbres.

Cette "politique" éditoriale joue à fond la carte de la diffusion et révèle certaines caractéristiques et contraintes :

- * l'outil CD-Rom est un support éditorial à part entière, avec dépôt légal et réglementation en matière de droits d'auteur et d'éditeur ;
- * il y a nécessité de moyens humains et d'un accompagnement scientifique ; le "florilège" occupe 12 personnes sur les 17 que compte le personnel des Archives départementales.



Jean Luquet

L'objectif de la numérisation de l'état civil était de gérer les problèmes de consultation en salle de lecture. Le choix de la numérisation et de l'ergonomie a été préféré au microfilmage, tout en préservant une politique de conservation (utilisation maintenue du microfilm sur support argentique pour la sauvegarde des documents originaux). Un cahier des charges a été rédigé définissant le budget et les documents à numériser, dont les plus sollicités étaient l'état civil de communes importantes comme Chambéry, les inventaires et le cadastre ; ce dernier s'avérait plus coûteux car nécessitait une meilleure définition de l'image.

Le bilan après quelques mois d'utilisation semble assez concluant, à budget constant (comparé au coût du microfilmage, des lecteurs reproducteurs...). Le public s'adapte à ce nouveau mode de consultation. Il est même demandeur de duplications de CD-Rom (lecteurs, bibliothèques...) : la vente est amorcée.

Des enjeux se dessinent en parallèle :

- * le problème de la qualité du "faire" de l'image ;
- * l'attention nécessaire à la diffusion de l'image (aisément reproductible par d'autres que nous), dont nous sommes détenteurs.

Comment diffuser sans galvauder notre patrimoine ?

Les nouveaux réseaux et les CD-Roms se présentent comme des supports bien mieux adaptés à la diffusion d'une information. Mais ils nécessitent une importante préparation. Ils ont un coût en hommes, en temps et en argent. Utiliser ces supports ne doit pas être une fin en soi. Il s'agit avant tout pour l'archiviste d'assurer la pérennité de la conservation des documents et de son contenu.

Cette nouvelle perspective de définition au sein des sociétés ou des collectivités invite à en envisager la méthode :

- * une diffusion sur réseau local classique, en interne (intranet) ;
- * ou une diffusion des instruments de recherche sur Internet.

Ce mode de diffusion ouvre de nombreuses possibilités : les possibilités de mises à jour sur Internet que les CD-Rom ou les instruments de recherche papier ne favorisent pas ; la rapidité du disque dur par rapport au CD-Rom ; et l'éventualité de créer des versions multilingues des instruments de recherche.

Cette diffusion numérique pose cependant un certain nombre de questions qui mériteraient une étude :

- * comment protéger et maîtriser l'instrument de recherche lancé sur les réseaux, à la merci de modifications par le lecteur ?
- * il serait bon de disposer de normes et de règlements en matière de numérique archives.



Christopher Kitching, les publications archivistiques au Royaume-Uni

Le travail de la Royal commission of historical manuscripts depuis le milieu du XIX^{ème} siècle, consiste à rédiger et à publier les documents clés de l'histoire, de la littérature ou de la science nationales. Entre 1869 et 1959, deux cents volumes de textes ont été publiés. Entre 1988 et 1995 a été mis au point un index du registre national (réalisé en 1945) sous forme automatisé. En 1995, une banque de données a été lancée sur Internet. Il y a cependant risque de désengagement de l'Etat. Il se "fait tirer l'oreille" pour continuer à financer les travaux de la commission et encourage la forte participation de fonds privés. Il y a pourtant une tradition bien vivante de publications d'archives : travaux du public Record Office, guides généraux, guides sommaires, études statistiques avec expérimentation de nouveaux supports...

Voici un ou deux exemples des projets britanniques axés sur les nouveaux supports :

- * un poème anglo-saxon du VIII^{ème} siècle (British Library) : une version électronique avec images à très haute résolution a été réalisée en collaboration avec l'Université du Kentucky (CD-Rom, base de données pour étudiants et professeurs).
- * iconographie : un "bestiaire" du Moyen-Age (bibliothèque d'Aberdeen) muni d'une adresse sur Internet, avec images, index détaillé et notice.



Pierre de Péretti, directeur des Archives municipales d'Argenteuil a conclu cette journées d'études.

La mission de l'archiviste est bien d'assurer une publication des archives, à un plus large public possible. Pour autant, il n'existe pas à l'heure actuelle de réelle politique éditoriale. La publication répond souvent à la rapidité (séries simples et peu volumineuses) et à l'opportunité (commémorations).

Le recours croissant aux nouvelles technologies en matière de diffusion amène à se poser la question du coût et des transformations que cela implique dans notre travail. D'autant que les éditeurs s'investissent plus dans des projets soutenus financièrement par les collectivités territoriales. Une analyse approfondie du coût et de l'impact des nouvelles technologies reste à faire.

Enfin, la perspective de la dématérialisation des moyens de transmission de l'information implique sa nécessaire harmonisation et le développement de normes internationales.

S.A. et M.N.

ELECTIONS
Les diplômés du DESS 1995-1996 ont élu leurs nouveaux représentants pour remplacer Karine Mc Grath et Frédérik Grélard. Les heureux vainqueurs sont Christophe Gandon (titulaire) et Nathalie Lopes (suppléante).

OFFRES D'EMPLOIS

Le Bureau-Emploi dispose d'offres qui ne figurent pas dans la présente liste. D'autre part et pour rappel, les représentants des promotions ont en leur possession la liste de toutes les offres d'emploi régulièrement mises à jour. Il convient de s'adresser à eux pour les obtenir, avec une enveloppe timbrée pour le retour.

Eliane Le Gwen au 01.45.18.80.21, fax 80.97.

Archives municipales d'Hagueneau, assistant, licence archives ou DUT par voie statutaire, gestion du fond d'études des archives et des musées, régime indemnitaire + 13^{ème} mois. 67504 Hagueneau cedex, appeler Mme Wendling : 03.88.93.79.22.

Ciments Lafarge, branche matériaux de spécialité, stagiaire niveau D.E.S.S. pour 3 mois. Au sein d'une équipe composée d'un responsable et de deux autres stagiaires, mise en place dans le service stratégie d'un système de gestion documentaire : recensement des besoins et des sources d'information, organisation de la collecte, classement, mise en place de GED, thesaurus. Montrouge (banlieue sud de Paris), 2000 F/mois. Contacter Patricia Nataf au 01.41.17.46.95.

Commissariat à l'énergie atomique, stagiaire avec convention universitaire immédiatement ou pour des stages de DESS pour la future promotion 1997-98, durée de 6 mois maximum (3 mois minimum), rémunération d'environ 3000 F + 1500 F de remboursements de frais sur justificatifs + gratification en fonction du travail effectué. Souhaite personne ayant un intérêt pour les archives scientifiques, mission définie en fonction du stagiaire, notamment présentation du service sur internet, valorisation d'un fonds de photos, réflexion sur l'informatisation de la gestion documentaire, bordereau de versement dans le cadre de versement, organisation d'une expo, rédaction de la plaquette du service des archives. Contacter Odile Frossard ou Delphine Vidart. Mission des archives et de l'histoire, CEA, BP 6, 92265 Fontenay-aux-Roses, tel : 01.46.54.86.63 ou 01.46.54.84.80.

Ministère de l'Intérieur recherche pour la Mission des AN un adjoint au chef de service à partir de septembre. Contractuel de catégorie A pour 3 ans, renouvelable. Contacter Jean-Pierre Defrance, conservateur en mission auprès du ministère de l'Intérieur au 01.40.07.26.04.

TOTAL, indexation des photos numérisées à la photothèque de Total, 5000 - 6000 F/mois pour 2 mois minimum, début août. Convention de stage obligatoire. Contacter Christophe Dion, dir. com. Au 01.41.35.50.40, fax 01.41.35.64.63.

Hôpital privé, Paris 19^{ème}, responsable des archives médicales, expérience hospitalière souhaitée, service archives-documentation. Lettre + CV + photo, Fondation Rothschild, direction du personnel, 25-29 rue Manin 75940 Paris cedex 19.

Ville d'Aulnay-sous-Bois, assistant qualifié, service archives-documentation. Lettre + CV à M. le député maire, DRH, BP 56, 93602 Aulnay-sous-Bois.

EDF, Noisy le Grand, stagiaire avec convention (fin maîtrise ou DESS), mois de septembre, entre 5000 et 6500 F + indemnité de 1200 F, effectuer un inventaire des documents non techniques de l'unité et faire une enquête dans les services concernés. Contacter Mme Elisabeth RIVAUD, EDF, au 01.49.32.78.86.

Service social d'aide aux émigrants (SSAE), 72 rue Regnault 75640 Paris cedex 13, stagiaire ou vacataire, annonce peu précise, « spécialiste des archives », inventaire des dossiers du service, tableau de gestion, transfert aux AN. Contacter M. Roméro : 01.40.77.94.09 ou M. François Roche : 01.40.77.94.00.

Archives municipales du Bourget, assistant qualifié par voie statutaire, service archives/doc. Lettre + CV à M. le Maire, 65 avenue de la division Leclerc 93350 Le Bourget.

Université de Rennes I, CDD juillet-septembre-octobre, rémunéré à l'indice 282, classement des archives de la présidence. Contacter Michelle DAUNAY, secrétariat g^l au 02.99.25.36.36, fax 36.00.

Archives communales de St-MAURICE (94), remplacement congé maternité, 1^{er} échelon attaché (7500 F). Contacter

* Fonds monétaire international (F.M.I.) recrute des per-
* sonnes ayant des connaissances en histoire économique
* pour ses archives et sa bibliothèque. Postes à l'étranger.
* Contacter E. Thomas, division du recrutement, Internatio-
* nal Monetary Fund, Washington, DC, 20431 ; fax : (202)
* 623 833. E-mail à sthomas 2@imf.org.

Sauver les documents en péril des bibliothèques françaises

par Catherine Audren

L'A.E.D.A.A. a adhéré à cette nouvelle association en 1996, il n'est donc pas superflu de la présenter et d'en décrire les activités.

« Sauver les documents en péril » est une association à but non lucratif, fondée en 1988 et agréée par la Fondation de France. Elle compte plus de 700 membres, dont Pierre Bockel, André Damien maire de Versailles, Emmanuel Le Roy Ladurie, Pierre Salinger, la Société des gens de lettres de France. Elle constitue un lieu de réflexion ayant pour objectif de protéger les témoins graphiques passés, présents et futurs de notre civilisation. Sa présidente, Lily Powell-Froissard œuvre dans cinq voies principales qui sont :

1° Convaincre les leaders d'opinion de la perte considérable que représente pour l'humanité l'autodestruction des documents rongés par l'acidification.

2° Encourager les pouvoirs publics à augmenter leurs efforts en faveur du traitement des ouvrages acidifiés et de l'emploi du papier permanent dans l'édition, notamment par le vote d'une loi faisant obligation de publier sur papier permanent tout document officiel de valeur durable.

3° Contribuer à la circulation des informations concernant les procédés de désacidification effectifs ou en cours de mise au point.

4° Obtenir l'aide du mécénat industriel en faveur des actions menées par l'association.

5° Persuader les éditeurs d'utiliser le papier permanent.



Quelques informations concernant le papier permanent.

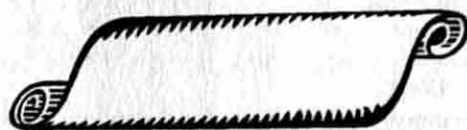
Le papier permanent se caractérise par son PH, sa réserve alcaline et la pâte du papier. Jusqu'au 19^{ème} siècle, le papier était fabriqué exclusivement à partir de chiffons. Il offrait une bonne résistance au vieillissement naturel. A partir de la seconde moitié du 19^{ème} siècle, l'accès à la culture et le développement des publications ont provoqué une demande accrue de papier et nécessité la recherche d'autres matières de base que le chiffon. La fabrication du papier a été modifiée par l'utilisation massive de pâte de bois et de colophane pour l'encollage. Ces éléments provoquent l'apparition d'acide, et par là même, l'autodestruction du papier. Nous avons tous pu apprécier les effets de cette moindre résistance : le papier jaunit au fil du temps, devient cassant, se désagrège, tombe en poussière.

Saviez-vous qu'environ 25 millions de volumes imprimés,

soit à peu près le quart du patrimoine écrit français, serait ainsi en péril ?

Il existe déjà des solutions pour éviter cette destruction, c'est la désacidification qui a pour but de neutraliser les acides contenus dans le papier.

La meilleure parade reste encore en ce domaine la prévention et c'est ce que l'association s'efforce de promouvoir. La seule sauvegarde, pour le patrimoine graphique de demain, est l'utilisation du papier permanent capable de résister au vieillissement et de garantir la pérennité des œuvres et des documents. La nécessité de fabriquer du papier de longue conservation est devenue évidente. En Grande-Bretagne d'abord, aux Etats-Unis et plus tard en France, des papetiers ont commencé à produire ce type de papier sans que soient établies des règles précises. Le papier permanent est essentiellement fabriqué à partir de pâtes chimiques, desquelles on élimine au maximum les impuretés pour ne conserver que les constituants cellulosiques de la fibre végétale auxquels on ajoute une réserve alcaline (PH 8.5). Le PH d'un papier se mesure sur une échelle de 0 à 14. De 0 à 6, le papier est acide, de 8 à 14 le papier est alcalin et le PH neutre est à 7. Le minimum exigé est un PH de 7.5. Le collage est fait en milieu neutre et les colorants utilisés sont sélectionnés pour leur tenue à la lumière.



Un papier neutre peut-il être considéré comme permanent ? Pour être permanent, un papier doit avoir une charge alcaline telle que le carbonate de calcium (2%) pour prévenir un retour de l'acide (par migration de pollution atmosphérique), on dit alors qu'il est « tamponné ». Il faut également que le papier soit exempt de lignine qui affaiblit les fibres et provoque ainsi la formation d'acide.

Il existe une norme internationale, ISO 9706, en cours de vote final, qui prévoit pour le papier les caractéristiques précises que nous venons d'énoncer.

Un papier permanent n'est donc pas un papier « neutre » ou « papier sans acide ». Il ne doit pas contenir de pâte de bois ou de papier recyclé dans sa pâte ; son PH est au moins 7.5. Cette appellation implique pour terminer une réserve alcaline minimale équivalant à 2% en carbonate de calcium, pour neutraliser toute acidification ultérieure.

Le papier permanent, s'il est fabriqué en quantité suffisante, ne coûte pas plus cher qu'un papier acide fabriqué à partir de pâtes chimiques de qualité égale.

L'A.E.D.A.A. peut fournir aux adhérents qui le souhaitent une documentation sur la fabrication du papier permanent.

Les archives scientifiques. Sur les traces de Marie Curie

Du 7 au 11 juillet dernier, l'Ecole normale supérieure a accueilli une exposition très réussie de photographies présentant des portraits de physiciennes et leurs cahiers de laboratoire.

Conçue et réalisée par Odile Welfel, conservateur en chef du patrimoine des Archives nationales auprès du C.N.R.S., cette exposition est le fruit d'un travail mené dans le cadre du programme de recherche pluriannuel A.R.I.S.C. (Archives Issues des Sciences Contemporaines - ministère de la Culture / C.N.R.S.) qui s'attache depuis 3 ans à l'évolution des pratiques documentaires dans les milieux de la science contemporaine.

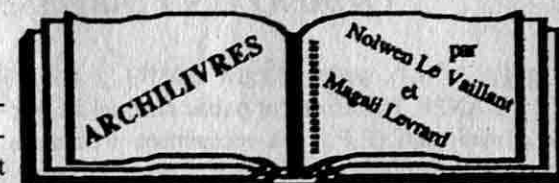
Toutes anciennes élèves de l'Ecole normale supérieure, 10 physiciennes aujourd'hui spécialisées en physique expérimentale, astrophysique et géophysique, apparaissent dans leur environnement de travail, le laboratoire. De très beaux clichés couleur ou noir et blanc réalisés par Fabienne Giboudeaux photographe, restituent des portraits de ces femmes en train de travailler, mais également quelques pages du support écrit le plus traditionnel dans ce milieu de la recherche, le cahier de laboratoire, accompagné des appréciations de chacune d'elles sous forme d'extraits d'entretiens.



Toutes ont une façon bien personnelle de transcrire le déroulement et les résultats de leurs manipulations : des chiffres, des courbes, des tableaux annotés, voire un véritable récit. Le traitement informatique des données est largement utilisé mais le cahier de laboratoire reste un outil privilégié de la recherche. Il permet de conserver l'information essentielle et de la retrouver plus rapidement. Il constitue également une étape importante pour structurer sa pensée, pour mener à bien une réflexion. Enfin, il se veut un moyen de transmission des informations dont la forme aboutie est la thèse ou l'article.

Pour ces raisons, le cahier de laboratoire est un document essentiel pour l'historien des sciences qui veut retracer les étapes d'une découverte scientifique. Les archives scientifiques méritent en cela d'être conservées et mises en valeur.

Sandrine AUFRAY.



OUVRAGE COLLECTIF (réalisé par des conservateurs du patrimoine), *Plaisirs d'archives*, Recueil de travaux offerts à Danièle Neirinck, Imprimerie de la Manutention, Mayenne, 1997, 564 pages, 180 francs.

Ce recueil d'articles fait hommage à Danièle Neirinck, ancienne responsable du service technique de la DAF, et actuellement directeur des Archives départementales de la Gironde. Construire, conserver et communiquer, des conservateurs du patrimoine de toute la France s'expriment sur une des spécificités et spécialités de leur dépôt ou leurs expériences. Un vrai plaisir.

Association des archivistes français, *Les archives dans l'entreprise, guide des durées de conservation*, A.A.F., Paris, 1997, 137 pages, 105 francs.

Pour la première fois, des professionnels des archives d'entreprise ont réalisé un document de référence en matière de délais de conservation. Les auteurs de cet ouvrage mettent ici leurs expériences de terrain au service de toutes les entreprises.

Th. Charmasson, C. Demeulnaere, C. Gaziella, D. Ogilvy, *Les archives personnelles des scientifiques : classement et conservation*, Paris, D.A.F., 1995, 97.70 F. Méthodes et conseils de classement - organisation.



En cette période de Tour de France, il n'est pas négligeable de mentionner les exploits sportifs de 4 cyclistes de l'A.E.D.A.A. qui ont arpenté les bords de Loire pour parcourir les 55 km de Meung-Orléans-Meung le 9 mai dernier

BRAVO!

QUAND UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC RECRUTE

L'ANPE, établissement public national à caractère administratif (E.P.A.) a récemment procédé au recrutement d'un administrateur chargé de la gestion des archives de son siège (Noisy-le-Grand). Un concours a été organisé à cet effet. Ouvert aux personnes titulaires d'un diplôme de niveau Bac + 4 minimum, il s'est déroulé en trois étapes :

1. Préadmissibilité : cette épreuve a consisté en une étude par le jury d'un mémoire (2 ou 3 pages) rédigé par le candidat portant sur la valorisation de ses cursus universitaire, stages, expériences professionnelles, travaux, publications auxquels il a participé dans le domaine. 73 candidats ont déposé un dossier de candidature.

2. Admissibilité : cette épreuve écrite d'une durée de 2 heures, a porté sur les connaissances professionnelles et techniques du métier d'archiviste. 23 candidats ont été admissibles. En voici le sujet :

Connaissances générales (12 points)

- citer la réglementation en vigueur pour les archives publiques
- donner la définition des archives publiques
- de quel ministère dépend la Direction des Archives de France ?
- quelles sont les nouvelles technologies pour les supports d'archivage que vous connaissez ?

Cas 1 (24 points)

Notez les actions que vous mènerez dans le cas d'urgence qui est décrit ci-après. Le cas échéant, vous décrierez en quelques mots les éléments les plus significatifs des actions entreprises.

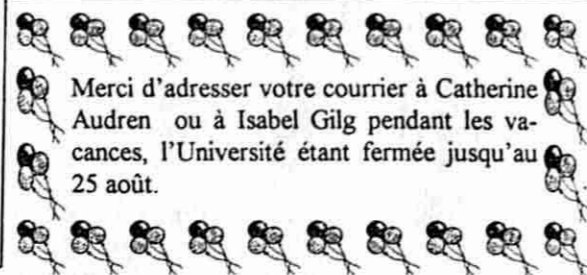
A 17 h 30 mn, ce mardi, le gardien du site vous transmet le message de le rejoindre de manière urgente dans le sous-sol dans lequel est rangée une partie des archives. Vous le rejoignez et vous découvrez que la conduite d'évacuation des eaux usées vient de rompre, que 15 cm d'eau stagne dans la salle d'archives et que la plupart des dossiers sont endommagés. Vous disposez des inventaires pour un tiers des archives ; pour le tiers suivant un simple récolement a été effectué. Le dernier tiers consiste en un "vrac" déposé directement par les services et qui n'est pas traité.

Cas 2 (24 points)

La Direction de l'établissement public dans lequel vous travaillez vous confie la responsabilité du nouveau système d'archivage. Rédigez un court mémo d'une vingtaine de lignes pour convaincre vos collègues de la nécessité de participer à ce nouveau système d'archivage dynamique.

3. Admissibilité : cette épreuve orale d'une durée de 30 mn environ a porté sur un entretien de recherche de faits. 8 candidats ont été admis.

Après une période de stage, le candidat retenu sera titulaire d'un poste de la fonction publique.



Dans le but de constituer l'Annuaire des diplômés de la formation en archivistique, chaque adhérent est invité à répondre au questionnaire ci-joint et à le retourner à l'association d'ici le 30 septembre.

Merci d'avance.



Le Service des Cartes et Plans du Centre historique de Paris



La conservation des cartes, plans, et documents figurés de grand format issus des fonds d'archives n'est en aucun cas une question facile à traiter. Il faut au moins une méthode rigoureuse et beaucoup de place, ce qui n'a guère été le cas aux Archives nationales pendant des décennies, après leur installation au Palais Soubise en 1808.

Après avoir hérité de collections de cartes et de plans de diverses provenances (roi, ministres, princes et seigneurs, abbayes, collèges, etc...) lors de la Révolution et de l'Empire, les archivistes du XIX^{ème} siècle ont choisi d'isoler les documents graphiques de leur liasse d'origine pour mieux les conserver, à plat ou roulés, dans des meubles spéciaux.

Ce parti en vaudrait un autre si l'on avait pas omis dans la plupart des cas de préciser de quelle cote était extrait le plan. Sur les dizaines de kilomètres d'archives écrites conservées aux Archives nationales, le jeu de piste pour rapprocher les membres disjointes d'une même cote est quasiment impossible à mener. Restent la chance et la ténacité, qui peuvent sourire aux chercheurs !

Aujourd'hui la Section des Cartes et Plans, pour la désigner sous son intitulé le mieux connu, conserve donc plutôt une "collection" de plusieurs milliers de pièces, qu'il s'agisse de plans manuscrits ou de cartes gravées, du XVI^{ème} au XIX^{ème} siècle. Cet ensemble, qui peut être considéré comme fermé, est coté en séries N (plans) et NN (cartes). Il est pourvu d'un inventaire imprimé où chaque pièce est décrite et rangée dans l'une des quatre catégories déterminée par le format moyen ou la forme des documents : N I de plus de 2 mètres de côté et souvent montés sur baguette donc conservés roulés, N II de format inférieur mais trop grand pour les tiroirs, N III de format moyen et conservables à plat, enfin N IV atlas reliés. L'intérêt scientifique, comme la valeur esthétique de ces séries en font l'une des grandes ressources d'illustrations d'éditions, et d'expositions à Paris, en province et à l'étranger.

Dans les 1 500 tiroirs de meubles à plans disposés sur deux niveaux, et sur les tablettes dévolues aux très grands plans roulés figurent également bien d'autres documents que ceux répertoriés en N et NN. En effet, toutes les autres sections des Archives nationales, Section ancienne, du XIX^{ème} siècle, du

XX^{ème} siècle, voire même Minutier central, ont recours à la Section des Cartes et Plans pour abriter leurs documents figurés ou de grand format au fur et à mesure qu'elles en découvrent lors de leurs classement, ou qu'elles en font restaurer lors d'expositions. Au fil du temps, la Section s'est ainsi enrichie des albums de la Maison du Roi (O 1) où figurent par exemple tous les dessins touchant au château de Versailles et à ses jardins, ou des portefeuilles de plans de la série F 14 (versement du ministère de l'Équipement) qui comportent plusieurs milliers de représentations des routes, ponts, canaux, puis voies de chemins de fer... de la France des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, ou de superbes projets provenant du ministère des Beaux-Arts (F 21) et des Cultes (F 19) ou de nombreux fonds privés (cotés AP) pour n'en citer que quelques uns...



Il serait fastidieux de mentionner tous les fonds dont tout ou partie est conservé à la Section. Il est cependant important de noter que les documents domaniaux et géographiques cohabitent de longue date avec les dessins de bâtiments et les documents d'architecture.

En effet, si le service est bien dépositaire des feuilles du cadastre de Paris vers 1830 et de celles des communes choisies pour tester le premier cadastre par nature de cultures en 1804, si ses collections géographiques, complémentaires de celles des Services historiques de l'Armée, de l'Institut géographique national

(I.G.N.), ou de la Bibliothèque nationale de France, comportent la carte de Cassini, une partie des collections cartographiques de la Marine (cotées 6 JJ) ou la carte dite de l'Etat-major, le second volet des préoccupations spécifiques de la Section est aujourd'hui constitué par les fonds d'archives d'architectes fameux ayant travaillé à Paris, mais aussi en province et dans les anciennes colonies (Auguste Perret, que l'on ne présente plus, Charles Girault, créateur du Petit Palais, Albert Laprade, architecte de Lyautey, Paul Tournon et d'autres) ou d'Agences d'architecture attachées à de grands monuments de la capitale : Invalides, Panthéon, Plais du Louvre et des Tuileries, Sorbonne, Opéra...

Les plans techniques en nombre et les beaux dessins originaux s'y mêlent aux photographies anciennes et aux pièces écrites, constituant de vastes champs de réflexion pour une archivistique encore à faire ou à parfaire. Les conservateurs de la Section s'impliquent beaucoup dans ce travail, en lien avec les confrères en poste à l'I.F.A. (Institut français d'Architecture), dans les Archives départementales et communales, ou dans des associations et institutions conservant également des archives d'architecte. Ils n'abandonnent cependant pas non plus tout intérêt pour le domaine de la cartographie historique, et participent donc activement à des sessions de formation dans les *deux domaines*, organisés soit à l'Ecole nationale du Patrimoine, soit aux Archives nationales.

Le personnel de ce service érigé en Section en 1994 n'est pas toujours (numériquement bien entendu !) à la hauteur des projets qui s'y imaginent. Bien que très renforcé par le Directeur des Archives de France dès son entrée en fonctions, il ne se compose que de trois conservateurs (dont un affecté exclusivement au repérage des fonds photographiques), d'une documentaliste et d'un magasinier vacataire. Toutes les tâches de la gestion courantes d'une Section -courrier, secrétariat, assuré grâce au matériel informatique, renseignements des lecteurs, recherches, préparations d'expositions, rangements et contrôle de l'état de conservation des fonds, réunions de toutes sortes- pèsent lourd sur peu d'épaules, et entravent l'avancée des classements ou la publication d'inventaires commencés il y a longtemps, que les lecteurs attendent.

Quoi qu'il en soit, la plus petite Section du Centre historique des Archives nationales est très consciente de la beauté et de la valeur des collections dont elle a la garde, et parfois la difficile sauvegarde. Elle bénéficie des liens transversaux qui la mettent en relation avec les laboratoires techniques (restauration et

photographie) comme avec toutes les autres Sections scientifiques des Archives nationales, ce qui lui permet de n'être pas seulement un lieu de conservation passive mais aussi un lieu-ressource pour une véritable animation culturelle.

Cécile Souchon, conservateur en chef, responsable de la Section des Cartes et Plans aux Archives nationales.

CONCOURS... SUITE

Le concours d'attaché de conservation se déroulera les 13 et 14 janvier 1998. Les dossiers d'inscription sont à retirer entre le 1^{er} septembre et le 3 octobre 1997. Le diplôme de Licence ou équivalent est nécessaire pour se présenter.

Bon courage pour les révisions.

COURRIER DES LECTEURS

J'ai lu avec intérêt l'ensemble des articles parus dans le bulletin n°4 de l'A.E.D.A.A. du mois de mars 1997, notamment celui faisant état du XIIIème congrès international des archives.

Je souhaiterais toutefois apporter quelques précisions. 51 Etats ont signé le 26 juin 1945 à San Francisco la charte des Nations Unies, acte fondateur de l'organisation du même nom. La Chine, pays signataire, fut à cette occasion l'un des 5 membres permanents du Conseil de Sécurité aux côtés des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de l'U.R.S.S. et de la France.

Jusqu'au 25 octobre 1971, l'O.N.U. ne reconnut que la République nationaliste de Chine. A partir de cette date, c'est la République populaire de Chine qui occupa le siège dévolu à la Chine, Taiwan ayant été expulsée.

Sandrine AUFRAY, archiviste de l'Imprimerie nationale.

Directeur de publication : Catherine Audren / rédactrice en chef : Isabel Gilg / Comité de rédaction : C. Audren, I. Gilg, M. Levrard, Sandrine Aufray / Dessins : Pierre-Yves Aigrault / Mise en page et conception graphique : I. Gilg, Hugues Courant.

Tirage : 150 exemplaires

A.E.D.A.A. 11, bld Lavoisier 49 045 Angers cedex 01

Les articles n'engagent que leurs auteurs et ne peuvent être reproduits qu'avec leur autorisation.